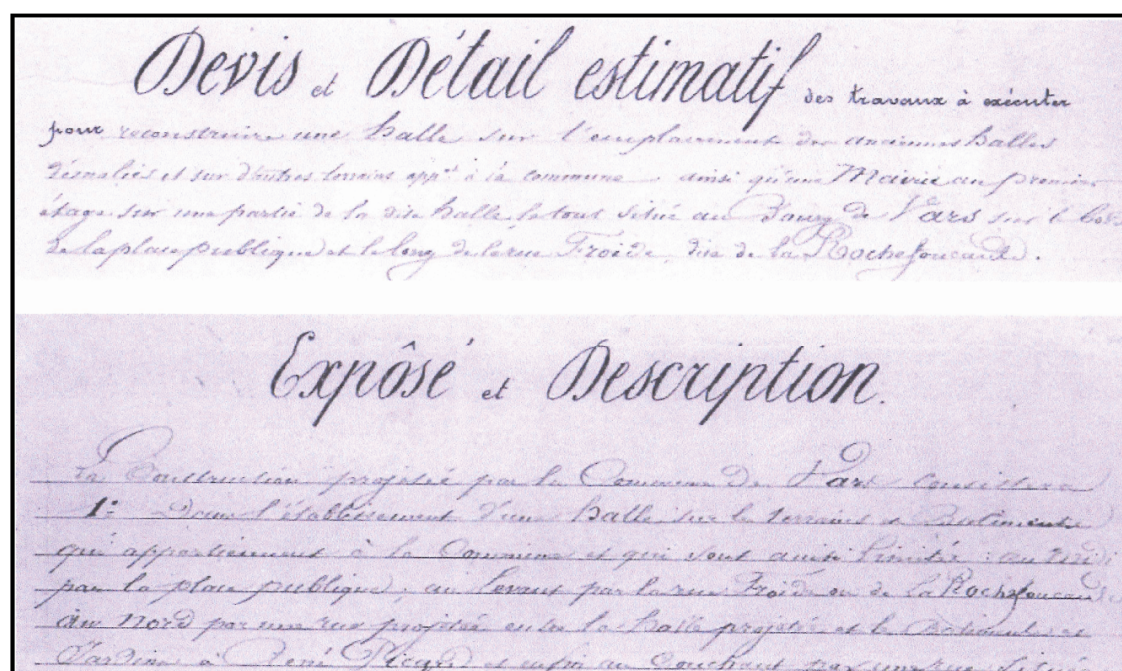


Les halles devenues salle des fêtes...

Fiche
collection n° 2

La salle des fêtes a donc remplacé les halles d'hier dans ce bâtiment aujourd'hui âgé de 126 ans.

C'est en effet le 21 janvier 1886 que fut décidé par le conseil municipal conduit par Monsieur DESMOULINS, maire, la construction exposée et décrite ci-dessous :



Notons qu'il n'est pas fait mention de l'ancienne mairie, seulement des anciennes halles ; il apparaît donc que la mairie n'était pas implantée sur ces lieux. Une délibération de 1888 stipule que « l'agrandissement de l'école des filles est possible en utilisant l'ancienne salle de la mairie ». A Vars comme ailleurs, école et mairie se situaient donc dans la même construction.

Peut-on situer l'école ?

Le 2 juin 1834, il est fait mention de « réparations à faire au local de l'hôpital pour établir l'école primaire » ; des recherches sont en cours pour retracer l'histoire des écoles de Vars, cela fera l'objet d'une prochaine fiche. Ce que les documents révèlent aujourd'hui c'est que l'hôpital abritant à l'époque école et mairie, fait partie des bâtiments appartenant à l'évêché et attribués à la commune de Vars par le décret du 10 brumaire an II (31 octobre 1789) tout comme le presbytère de l'époque auquel était apposé une halle. Le 14 juin 1789, le découpage administratif du pays avait déterminé les départements, les districts et les communes ; ces dernières étant dirigées par une municipalité. Ce qui apparaît comme un bouleversement n'est pourtant pas une nouveauté, la commune remonte aux Romains (le gouvernement de la cité se nommait *Municipe*), cette administration était si bien faite que ni les Wisigoths ni les Francs ne changèrent quoi que ce soit, il faudra attendre la Révolution pour cela.

La mairie était très souvent appelée « maison commune » les comptes administratifs des années 1830 reprennent cette terminologie et jusqu'à 1834 la ligne « indemnité au maire pour l'appartement qu'il fournit à défaut de maison commune » est servie, ce qui signifie vraisemblablement que la mairie localisée dans l'école ne l'a été que de 1835 à 1886, année de construction d' « une halle... ainsi qu'une mairie au premier étage. » Et on peut supposer que de 1789 à 1834 la « maison commune » se situait au domicile du maire, d'ailleurs quelques courriers de citoyens sont adressés effectivement au domicile du maire de l'époque.

Pourquoi donc installer la mairie dans le même bâtiment que les halles ?

01-2012

L'activité sous les halles était particulièrement importante et depuis longtemps, (déjà en 1544 «on r'habilla la grand'tour de Vars...et le logis le plus rapproché des halles»(1)) le projet de construction stipule de « vastes halles...», «un logement... dont la plus grande partie est comprise sous le vaste escalier», «une vaste salle de mairie avec ses dépendances ». Il fallut donc de l'espace et le conseil municipal décida le 21 janvier 1886 que « ladite halle serait construite en entier sur le terrain communal dépendant des anciennes halles détruites pour cause de vétusté(touchant l'ancien presbytère), ainsi que du terrain acquis du Sieur Camuzet par la commune de Vars en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 1867 » La matrice cadastrale des biens appartenant à la commune de Vars situe les anciennes halles (N° 77-79 du plan cadastral) sur l'espace occupé actuellement par le parvis

Cette construction entraîne de nombreuses modifications des propriétés environnantes. Une partie d'un logis (la commune emprunte 8000frcs pour son acquisition : délibération du 22 janvier 1877) des bâtiments, des jardins, acquis pour le plus grand nombre aux notables de la commune. En effet, par un acte rédigé en l'étude de Maître Amiaud notaire à Vars, Madame Chambaud veuve Camuzet et les enfants Camuzet ont vendu à la commune de Vars une maison d'habitation appelée aussi logis pour établir le nouveau presbytère. Eux même l'ayant acquis du Sieur Chabaribère Chirur-
gien.

(1) *Monographies des villes & villages de France - St-Amant de Boixe et ses environs. A.-F.Lièvre*

La construction demandera pas mal de temps, la prochaine fiche y sera consacrée.